ARRITTI

nu 2674 da u 5 à l'11 di nuvembre 2020

54a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Report des Ghjurnate d'ARRITTI

p. 2

Le sentiment qui prévaut au constat des statistiques d'évolution de la pandémie et au vu des actes terroristes qui se succèdent est celui d'une société en train d'être débordée par les évènements. Et qui s'interroge gravement sur la fiabilité des systèmes qui la gouvernent.
Les deux fléaux ne sont pas liés, mais leur propagation est simultanée. Et leur effet cumulé est considérable sur une population gagnée par le doute et la perte de confiance dans son avenir. p. 3

Attentats, pandémie

La société débordée

Iles dans l'Union Européenne

p. 4 è 5

Une nouvelle mandature plus favorable

Pierre Larrouturou, député européen, en grève de la faim pour le climat

p. 8 è 9

apiazzetta.com

■ 20 tesori di u Nebbiu
ottèsima parte

In grazia à u libru di Luiggi Giacomoni « Cunniscenza di u Nebbiu » scrittu in u 1987 (Ed. Graziani d'Oletta), apiazzetta vi prupone dapoi parechje settimane, vinti ghjuvelli di ssa bellìssima pieve. Eccu à l'ottèsima parte.

14. Cunventu di Marianda (Ferringule). Cù u so fruntispiziu impressiunante è i so decori rifiniti, fù, à sente à Luigi Giacomoni, quellu cunventu San Francescu di l'Usservanza dettu cunventu di Marianda un locu di reunione secrete à i tempi di e rivuluzione corse induve s'adunìanu i Naziunali.
Fundatu in u 1606 sottu à u Papatu di Paulu V, u cunventu serà custruitu in parechje tappe, è rifinitu in u 1750 da i frati franciscani, cù i doni di l'abitanti di u lucale ma dinù di l'affollu di e cumune vicine di Barbaghju è di Patrimoniu. Era cumpostu da 7 cappelle laterale (dedicate à San Ghjiseppu, Sant'Antone, a Vèrgine Maria, l'ànime purgante…). Dopu à a sprudundatura di u fruntone di marzu di u 2013 ci si pò sempre sculunnà e bellezze di u decoru baroccu (curnice, stucchi…)
Da sapè chì c'èranu in appicciu casamenti è a dispensa di u cunventu.

15. A Chjesa paruchjale di Santu Petru di Tenda. À chì scatulisce in Santu Petru di Tenda ùn puderà mancà d'esse stupitu da e duie chjese appicciate ind'una falsa simetria à un campanile chì li ghjova da leia è da locu di passeghju.
A chjesa San Ghjuvanni l'Evangelista hè a chjesa paruchjale di Santu Petru di Tenda, cum'è quella di Patrimoniu fù eretta à nantu à una chjesa primitiva diventata troppu chjuca. Daterebbe a chjesa oghjinca di u XVIu seculu. Face parte di e 5 chjese e più maiò di Corsica cù 38 metri di longu à nantu à 17 metri di largu cù un'altura di 23 metri.
A festa patrunale ci hè celebrata u 27 di decembre.
Sta chjesa hè detta *« alla moderna navata unica è larga affiancata da cappelle laterale »* pocu fonde, invece a Casaccia hè detta all'antica cù u so transettu bellu largu.
Vene rialzatu l'inseme baroccu cù a Casaccia di a Santa Croce, oratoriu di a Cunfraterna Santa Croce turnata à nasce di maghju 2015. Ci dice Antoine Marchini ch'ella era a casaccia di stile : *« rumànicu trecaticciu, chì si muta à l'èpica muderna in una custruzzione di stile baroccu ».*
Sò scritti tramindui à l'inventariu di i munimenti stòrichi dipoi u 2 d'agostu di u 1990 è sò stati risturati pocu fà. ■
Da seguità…

Accapu di a reddazzione

Arritti !

A crisa sanitaria ci porta à ùn festighjà l'anniversariu di u nostru settimanale cum'ella era prevista ssu principiu di dicembre. A bella festa ch'era appruntata in Biguglia cù mondu mostre è spartera cù i nostri fratelli baschi serà per un antru ghjornu. Ma ARRITTI franca i so cinquanta quattr'anni è, quessa, nisun'crisa, pulìtica, ecunòmica, suciale, è oghje ancu sanitaria, ùn hè mai riesciuta à piantà la. Ferma sempre, 54 anni dopu, quellu mughju lanciatu l'ottu di dicembre di u 1966 !
« L'ìsula si viutava di i so figlioli » spiecava qualchi annu fà Màssimu Simeoni à a ghjurnata chì festighjava i nostri 50 anni. I dritti èranu disprezzati, l'ecunumìa sfundata, l'identità rispinta da i Corsi stessi, ma, dice u nostru fundatore *« avìamu u cerbellu chjaru nant'à i mecanìsimi ch'ellu ci tuccava à mette in ballu per ritruvà speranza. U bisognu di fà un ghjurnale era chjaru è lindu ».* Ci hè vulsutu à impruvisà, truvà i mezi finanziarii, inventassi ghjurnalisti frà i militenti i più dispunìbuli. U tìtulu s'hè impostu. Ci vulìa à purtà i Corsi à riagisce, *« Arritti ! »* era un mughju, un invitu, una chjama à a rivolta, à svigliassi, à ricusà a malasorte imposta. Arritti hè u primu ghjurnale militente naziunalistu. Un bùffulu di speranza, un mezu di piglià cuscenza, chì a lotta era cullettiva, ch'inseme pudìamu inventà è mette in ballu l'arnesi di a rinàscita. I militenti si sò identificati à u ghjurnale, anu messu manu in pasta per fallu campà, truvà i mezi di u so funziunamentu, sparghje l'edee è e pruposte, purtà i dibàttiti di a sucetà. Era aspettatu tutte e simane, era, è ferma a lea trà i militenti stessi, è trà u muvimentu autunumista è u pòpulu. *« Una stampa militente hè un stuvigliu di riflessioni è d'azzioni. Hè un mezu di cresce per quelli chì u lèghjenu ma dinù per quelli chì u scrìvenu. Arritti hè un arnese pulìticu è u so rolu hè statu essenziale ind'è a lotta di u pòpulu corsu »* dice u so capiredattore Francescu Alfonsi. *« U ghjurnale anticipava o inditava e situazioni. Per un dettu quand'avemu dinunziatu e pulizze parallele. Avìamu fattu l'anàlisi, studiatu u perìculu, sapìamu ch'ellu ci purtava à l'affruntamentu. Arritti hà purtatu ssu cumbattu pulìticu è ci permettìa di sensibilizà, è di dà cuscenza di ssu perìculu à u pòpulu »*, dice torna Màssimu Simeoni. Arritti spieca e situazioni, sbuchjuleghja i prublemi, porta e sperienze d'altrò, hè un strumentu d'apertura è di custruzzione. Hè stata cusì per tutte e lotte ch'ellu hà cunduttu ssu settimanale per furmà a cuscenza di u pòpulu, custruisce a so pensata in tutti i duminii induv'ellu li ci vulìa à capisce dimensioni impurtantìssime per appruntà l'avvene. L'Auropa, a lingua, a terra, u pòpulu, l'autunumìa, i trasporti, l'ecunumìa, l'ambiente... Arritti hà purtatu tutti i dibàttiti di a sucetà corsa, tutte e rivendicazioni di u naziunalìsimu corsu. Ferma una fiara, ssu mughju lampatu 54 anni fà. N'avemu sempre u bisognu. Sparghjìtelu, abbunàtevi è fate cresce a famiglione di i so abbunati. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Attentats, pandémie

La société débordée

Le sentiment qui prévaut au constat des statistiques d'évolution de la pandémie et au vu des actes terroristes qui se succèdent est celui d'une société en train d'être débordée par les évènements. Et qui s'interroge gravement sur la fiabilité des systèmes qui la gouvernent.

La population comprend, confusément, que la gouvernance qui la dirige est caractérisée, dans un cas comme dans l'autre, par une incapacité à prévenir, puis à guérir les maux qui la frappent. La vague de violence terroriste, comme le tsunami annoncé de la pandémie sur les hôpitaux, semblaient hautement prévisibles. Or, les décisions ont été hésitantes, et les discours sonnent faux.

Concernant la pandémie, le risque de la seconde vague n'a jamais été vraiment pris au sérieux. Durant l'été, au creux de la contagion, puis en septembre alors que les signes de son regain étaient nombreux, et auraient dû conduire à chercher à étouffer dans l'œuf la reprise du virus, les choix opérés ont été tout autres. Et la même démarche prévaut encore pour ce nouveau confinement.

Dans la dialectique entre santé et économie, l'économie a été privilégiée, et continue de l'être. Grosso modo, le gouvernement proposait de « vivre avec le virus » en appliquant les gestes barrières, le port des masques, désormais disponibles, et une surveillance des foyers épidémiques à travers le dépistage. Mais les barrières ont été bien peu respectées, notamment chez les plus jeunes qui, moins sensibles au virus, ont voulu renouer avec la vie d'avant. Le masque était enlevé dès que possible, et peu efficace en fait, tandis que le dépistage, dont l'efficacité est fondée sur la rapidité des résultats, n'a pas eu la réactivité nécessaire car l'information de son état à la personne contaminée a régulièrement mis deux à trois jours pour lui parvenir, durant lesquels la fréquentation de ses proches au quotidien générait un emballement de la contamination autour de lui.

Mais l'écrasement de l'économie durant le précédent confinement a été tel que l'on a voulu à tout prix repousser le tour de vis d'un nouveau confinement après les fêtes. Puis, face aux chiffres en croissance exponentielle, il a fallu décider dans la précipitation un nouvel épisode de restrictions d'activités, mais en laissant ouvertes beaucoup d'exceptions pour générer un impact économique moindre qu'au printemps.

La conséquence de ce confinement à la carte a été de générer beaucoup de frustrations, et la fronde des commerçants, très durement impactés sans que cela apparaisse vraiment justifié au plan sanitaire, fait que l'acceptation des efforts n'est plus la même.

Dans les hôpitaux, les soignants sont toujours en nombre insuffisant six mois après, et ils n'ont pas vraiment récupéré de leurs efforts du printemps. Malgré un meilleur équipement, notamment en masques, blouses et autres équipements de protection, leur moral est affecté.

L'autre décision-clef de ce nouvel épisode a été de ne pas fermer les écoles. La vraie raison en est probablement économique, pour faciliter le maintien des parents au travail, mais le discours est tout autre qui enfourche tous les poncifs du « modèle républicain », sous l'impulsion du très prolixe Jean Michel Blanquer.

C'est dans ce contexte instable que surgit l'autre vague, celle du terrorisme. Le ciblage d'enseignants et de prêtres par des attentats répétés que la police n'arrive pas à prévenir faute de pouvoir identifier des réseaux autour de leurs auteurs ajoute à la déstabilisation. Dans cette guerre symbolique et médiatique, le sentiment de fébrilité qui se répand autour de la gouvernance ajoute au ressenti de la crise.

Les deux fléaux ne sont pas liés, mais leur propagation est simultanée. Et leur effet cumulé est considérable sur une population gagnée par le doute et la perte de confiance dans son avenir. ■

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

Îles dans l'Union Européenne

Une nouvelle mandature plus favorable

La question des Îles dans les politiques européennes est posée depuis de nombreuses années, mais les démarches menées pour obtenir des avancées avaient jusqu'à présent échoué. Cependant la mandature commencée en juillet 2019 ouvre semble-t-il de nouvelles perspectives.

Le lobbying organisé en faveur des Iles au sein de l'Union Européenne est ancien et il avait débouché lors de l'adoption du Traité de Lisbonne en 2009 par la formulation, dans son article 174, « d'une attention particulière » à accorder « aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne ».

Depuis 2009, les Iles de l'Union s'efforcent d'activer cette disposition du Traité par des politiques spécifiques. Deux instruments pour ce lobbying :
- Celui actionné par les Exécutifs des autorités insulaires à travers la Commission des Iles de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Commission présidée par Gilles Simeoni depuis 2015.
- L'Intergroupe SEARICA (SEA, Rivers, Islands and Coastal Areas) qui au Parlement Européen regroupe 104 députés, François Alfonsi en étant le Vice-Président en charge des Iles.

La nouvelle Commission présidée par Ursula von der Leyen, confrontée à la crise du Covid-19, pourrait ouvrir des perspectives nouvelles, sous l'impulsion de l'intergroupe SEARICA du Parlement Européen, en lien avec la CRPM et sa Commission des Iles.

Dès avril, les députés insulaires de SEARICA adressaient un message d'alarme à la Présidente von der Leyen sur les « impacts dévastateurs du Covid-19 sur les économies insulaires », à laquelle elle répondait en juillet « partager pleinement l'évaluation de l'impact asymétrique de l'épidémie de Covid-19 dans les différents États-membres et régions de l'Union Européenne, et en particulier sur les régions insulaires ».

Suite à cette réponse favorable, les onze députés ont sollicité un rendez-vous qui s'est tenu avec le Commissaire Gentiloni, en charge du plan de relance de 750 milliards d'euros qui a été décidé en juillet dernier. La réunion a eu lieu via internet ce 22 octobre, durant laquelle les réponses du Commissaire Gentiloni ont largement satisfait les députés présents de Croatie, Baléares, Malte, Réunion, Corse et Sicile. Le Commissaire a en effet fait part « qu'il a conscience des priorités et requêtes des Iles » ; il s'est engagé à « cibler les zones particulièrement affectées par la crise, dont les îles » dans la définition des plans de relance qui seront négociés par la Commission avec chacun des États-membres. Il a aussi fait part de son souhait « d'associer les autorités locales et

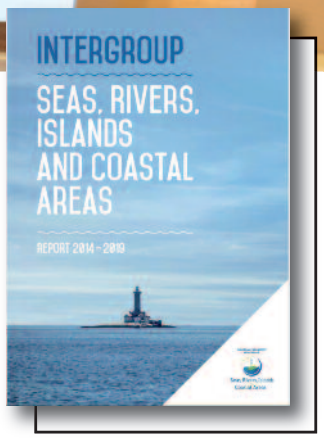

Paolo Gentiloni, Commissaire européen en charge du plan de relance.

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/*UN AN* ❒ 34 € SEI MESI/*SIX MOIS* ❒ 82 € U STRANIERU/*ÉTRANGER*

Casata è Nome *(nom et prénom)*
Indirizzu *(adresse)*
Indirizzu electronicu *(e-mail)*

régionales à l'élaboration de ces plans» à travers le règlement qui sera proposé par la Commission.

Cette prise en compte par la Commission Européenne de la démarche des députés insulaires est tout à fait nouvelle. Un premier dossier va très prochainement l'illustrer. Le Parlement Européen, à l'initiative des députés insulaires et du Président de la Commission du Développement régional du Parlement Européen, Younous Omarjee, a voté pour que 1 % du Fonds Européen de Transition énergétique soit réservé aux Iles, ce qui serait la première fois dans une politique européenne. Le Commissaire a donné son accord, et il reste désormais à convaincre la troisième composante de la décision, dans le cadre des «trilogues» entre le Parlement, la Commission et le Conseil Européen qui regroupe les 27 gouvernements nationaux. Ces trilogues ont commencé.
Parmi les points cruciaux soulevés par les députés européens insulaires figure aussi la question des Aides d'État qui sont interdites par les règles européennes, mais dont le régime devra être assoupli dans le cas des Iles où la crise pourrait frapper demain des activités vitales comme les transports entre les îles et le continent. Les députés de Searica rencontreront la Commissaire à la concurrence Margarethe Vestager pour en discuter dans le cadre de la réforme globale de ce règlement qui est en cours pour répondre à la crise du Covid-19.
Le lobbying en faveur des économies insulaires est donc en passe d'obtenir de substantielles avancées dans le cadre des nouvelles politiques européennes. La période de six mois qui s'ouvre, durant laquelle tous ces plans de relance économique seront négociés et votés, engagera des sommes considérables pour les sept années à venir.
L'importance d'avoir une représentation de la Corse au sein du Parlement Européen à Bruxelles apparaît capitale dans ce contexte. ■

A. FRANCESCHI

Minority SafePack

Débat et vote d'une résolution en décembre prochain

La suite de la procédure de l'Initiative Citoyenne Européenne du Minority SafePack s'est jouée dans les coulisses du Parlement Européen à Bruxelles. Malgré l'opposition acharnée des députés roumains et espagnols en raison des contextes locaux liés à la minorité hongroise de Roumanie et à la situation en Catalogne, le Parlement sera appelé à voter sur une résolution.

La procédure des Initiatives Citoyennes Européennes est réglée par le Traité de Lisbonne. Dès l'instant qu'une ICE a franchi le très difficile obstacle de rassembler plus d'un million de signatures certifiées suffisamment réparties entre plusieurs Etats-membres, les portes des institutions s'ouvrent pour un débat sur le thème que ces citoyens ont choisi, en l'occurrence la question des minorités nationales et culturelles.
C'est peu dire que l'obligation de mettre ces questions à l'ordre du jour des débats de tels sujets délicats diplomatiquement n'enchante pas les décideurs européens, tous Etats confondus. Aussi, dans les coulisses, beaucoup s'activent pour enterrer l'ICE Minority SafePack.
Mais ils se heurtent aux règlements définis par le Traité qui garantissent un traitement de leur demande aux citoyens qui remplissent les conditions définies, et qui n'ont à ce jour été remplies qu'à cinq reprises seulement.
Ainsi le Parlement Européen a accueilli la tenue d'une grande Conférence sur la question, sous forme d'une audition des initiateurs et d'experts qui ont présenté le problème auquel la mobilisation citoyenne a voulu s'attaquer, à savoir la condition faite au sein de certains États-membres aux minorités nationales et culturelles.

Cette audition a eu lieu le 15 octobre dernier, sous la Présidence conjointe des Commissions du Parlement concernées, celle de la Culture, celle des Questions Juridiques et celle des Pétitions. Tenue en grande partie par visioconférence car les personnes extérieures au Parlement en sont interdites d'accès en raison de la pandémie, cette conférence a permis à de nombreux députés de se positionner favorablement, dans tous les groupes politiques.

■ Le groupe Verts-ALE a plaidé sans relâche pour appuyer la démarche citoyenne, et pour faire pression afin que la Commission soit mise en demeure de faire une proposition législative.

La suite de la procédure prévoit un débat au Parlement européen, puis la Commission devra faire une proposition législative en janvier, selon les délais fixés par le règlement des ICE. Cette proposition dépendra largement du débat devant le Parlement Européen, et il est très important pour l'ICE que celui-ci délibère en appuyant ses demandes. Or, si le débat est obligatoire, le choix de voter ou non une résolution est laissé à l'appréciation des différents groupes du Parlement.
Durant toute la troisième semaine d'octobre s'est ainsi déroulée une joute politique au sein des différents groupes pour bloquer le vote d'une telle résolution en empêchant sa mise à l'ordre du jour. À l'insu de nombre de ses députés, le bureau du groupe socialiste décidait de s'y opposer, les députés Renew (où siègent les députés «Macron») ont partagé leurs voix et le groupe principal du PPE, où siègent certains des initiateurs de l'ICE, a lui aussi commencé à flancher. Seul le groupe Verts-ALE a plaidé sans relâche pour appuyer la démarche citoyenne, et pour faire pression afin que la Commission soit mise en demeure de faire une proposition législative répondant aux attentes de ce million de citoyens. Au final, cette attitude l'a emporté et une résolution sera bien mise aux voix en décembre, avant la décision qui reviendra in fine à la Commission en janvier.
Comme dans toute structure parlementaire, les combats politiques se jouent, et se gagnent, aussi dans les coulisses. La direction écologiste du groupe a été pleinement solidaire du groupe de l'Alliance Libre Européenne, et son attitude a été décisive dans cette étape cruciale de la procédure. ■

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

Solidarité Nagorno-Karabakh au Parlement Européen

Mise en place d'un soutien international

L'initiative est partie d'une réunion de l'ALE, conjointe au parti politique et au groupe parlementaire. Elle a pris la forme d'un meeting tenu en direct avec les autorités politiques de Stepanakert, en la personne d'Arminé Aleksanian, vice-ministre des affaires étrangères du gouvernement du Nagorno-Karabakh. S'est jointe à elle Artak Beglarian, médiateur aux Droits de l'Homme et David Melkumian, parlementaire du Parti Démocratique de l'Artzakh qui, depuis 2015 (Congrès d'Aiacciu), est membre de l'ALE.

Plusieurs députés se sont branchés sur cette réunion internet dont le confinement du printemps a vulgarisé l'usage au sein du Parlement Européen. Cela a permis, avec l'aide d'interprètes intervenant directement en ligne, de faire passer le message d'un appel à la solidarité internationale par le peuple arménien agressé militairement par les forces armées de la dictature azerbaïdjanaise, et menacé de « purification ethnique » sur leur territoire montagneux adossé au Petit Caucase où ils sont présents depuis plus d'un millénaire.

Arminé Aleksanian.

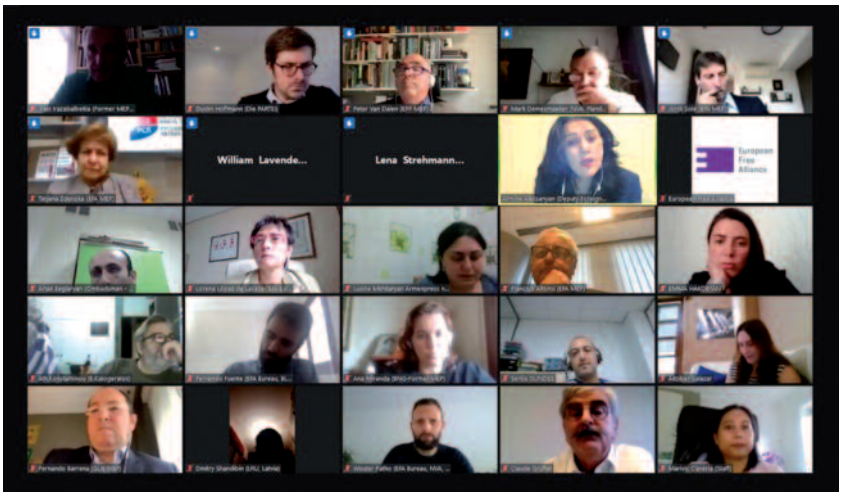

À l'issue de cette réunion, François Alfonsi (Verts-ALE), Peter Von Dalen (député hollandais du PPE) et Sylvie

L'appel des eurodéputés en soutien au peuple arménien du Nagorno-Karabakh

« Monsieur le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission Européenne,

L'agression militaire contre le Nagorno-Karabakh menée par les forces armées de l'Azerbaïdjan avec l'appui de la Turquie, a fait basculer dans la guerre cette région du monde.

La disproportion des forces est écrasante, et pourtant les combattants du Nagorno Karabakh résistent avec l'énergie d'un peuple qui sait qu'il en va de sa survie.

Seule l'expression d'une solidarité internationale forte permettra d'empêcher ce qui ne peut que finir en massacre si les défenses arméniennes sont bousculées. Il faut obliger l'Azerbaïdjan à cesser son agression militaire, à revenir sur la ligne de cessez-le-feu en vigueur depuis 1994, et à rejoindre à nouveau la table de négociation ouverte par le groupe de Minsk en vue d'une paix durable.

Aussi, les parlementaires soussignés demandent instamment aux autorités européennes :

- De dénoncer l'agresseur dans cette relance du conflit, l'Azerbaïdjan, dont les forces armées ont violé le cessez-le-feu qui avait assuré un arrêt des combats depuis presque trente ans.
- De condamner l'ingérence de la Turquie, qui fait planer la menace d'une agression future de l'Arménie, suite logique de l'offensive aujourd'hui lancée contre le Nagorno-Karabakh. Le souvenir du génocide arménien de 1915 ne peut être oublié.
- De lancer une opération humanitaire au profit des populations touchées par les bombardements systématiques de zones habitées par des civils.
- D'acter que le peuple arménien a une présence historiquement multiséculaire sur le territoire de l'Artzakh, et d'engager la reconnaissance de la République d'Artzakh comme nation indépendante, ce qui lui permettra une protection internationale effective contre de nouvelles agressions.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Haut Représentant, nos plus respectueuses salutations. » ■

Ripressione

Guillaume (socialiste française) ont pris l'initiative d'un courrier au Haut Représentant de l'Union Européenne pour les Affaires Étrangères. Il est proposé à la signature d'autres députés jusqu'au 12 novembre prochain (une douzaine l'ont déjà fait au 31/10/2020).

L'enjeu est triple. D'abord en finir avec les lénifiants « appels au respect du cessez-le-feu » qui, en s'adressant indistinctement aux deux parties, ont pour but d'éviter de nommer l'Azerbaïdjan comme l'agresseur. Or, depuis le cessez-le-feu de 1994, la paix était revenue au Nagorno-Karabakh, et c'est la décision prise à Bakou de lancer les hostilités contre le peuple arménien qui a créé la situation actuelle.
Deuxième objectif, en relation avec l'implication directe de la Turquie qui donne aux agresseurs une suprématie de moyens : préserver le peuple arménien de l'épuration ethnique au Nagorno-Karabakh, afin d'éviter une menace du même ordre sur l'Arménie entière dont les trois millions d'habitants sont placés au cœur d'un ensemble turcophone de 100 millions d'habitants entre le Bosphore et la Mer Noire. Le souvenir du génocide de 1915 ne peut être oublié !
Troisième objectif : amener l'Europe à décider une mission humanitaire qui soit un bouclier pour protéger les populations civiles, et faire barrage à toute tentative « d'épuration ethnique » dans ce territoire peuplé depuis toujours par le peuple arménien. Pour cela, la reconnaissance officielle de la République d'Artzakh par la communauté internationale est la seule garantie possible pour les Arméniens qui refusent d'être englobés dans l'Azerbaidjan qui revendique le contrôle de leur territoire.
Convaincus d'être engagés dans une question de vie ou de mort, les Arméniens mènent une résistance acharnée sur les lignes de défense qu'ils avaient édifiées ces vingt dernières années. Pour l'instant elles n'ont pas cédé si ce n'est des postes avancés en zone de plaine beaucoup trop difficiles à défendre face aux drones et aux bombardements. Mais il faut que monte la protestation d'une solidarité internationale puissante pour amener les conditions d'un arrêt de l'agression azerbaïdjanaise. Au Parlement Européen, un mouvement est lancé. ■

Après 25 jours, Jean Pierre Santini arrête sa grève de la faim

Sa place n'est pas en prison

Jean Pierre Santini a arrêté sa grève de la faim pour conserver toutes ses facultés physique et mentales pour sa défense.
Il demeure injustement emprisonné.
Tout détenu a droit à la présomption d'innocence c'est pourquoi, conformément au droit français, la détention préventive doit demeurer l'exception en cas de danger pour la société, ce qui n'est pas le cas, sinon, cela s'appelle de la vengeance d'État.
Voici le message de sa fille Marie après sa décision.

**« Comme vous le savez, mon père a entamé une grève de la faim au matin du 6 octobre, jour de son interpellation au village.
Cette grève de la faim est pour lui un acte politique et une réaction profonde au traitement qu'il subit et qu'il vit comme une atteinte à tout ce qu'a été sa vie jusqu'à présent et à son idéal militant.
Cependant, pour la défense de ses convictions et par respect à l'égard de ceux qui le soutiennent, il a décidé de continuer le combat en préservant ses facultés physiques et intellectuelles.
Symboliquement, il interrompt donc aujourd'hui sa grève de la faim, à la veille des jours où l'on célèbre les disparus.
Il est toujours en détention provisoire à la prison de Fresnes, dans des conditions très difficiles et avec une santé précaire.
Malgré son affaiblissement physique, il reste vif intellectuellement et fort mentalement.
Les parloirs sont l'occasion de lui transmettre les nombreux soutiens et témoignages d'estime et d'amitié qu'il reçoit. Il en est très touché et il vous remercie de tout cœur.
Du fait du contexte sanitaire actuel, nous restons très inquiets pour lui et pour sa santé. Nous continuons à faire tout notre possible pour qu'il sorte de prison au plus vite. » ■ Marie**

Pierre Larrouturou, député européen, en grève de la faim pour le climat

Un député européen, rapporteur général du budget en grève de la faim pour le Climat. Voilà qui n'est pas commun ! En direct du Parlement Européen, il était interviewé le 30 octobre dernier sur la TV du Parlement européen pour expliquer les raisons et les enjeux de cette action : obtenir les moyens de la lutte contre le réchauffement climatique, notamment à travers une taxe sur les transactions financières.
Il a reçu d'innombrables soutiens, dont celui du Président du Conseil Exécutif de Corse Gilles Simeoni, et de l'eurodéputé François Alfonsi.
Parmi les grands enjeux aujourd'hui bloqué, la rénovation énergétique des bâtiments, qui a besoin de moyens, donc d'une volonté politique pour engager la révolution nécessaire. C'est aujourd'hui, nous dit Pierre Larrouturou que tout cela se décide et c'est pourquoi il observe une grève de la faim depuis le 27 octobre 2020. Chapeau !
Extraits du débat sur la TV du Parlement Européen.

■ À propos de sa santé et du sens de son action

Je vais très bien et je suis heureux du soutien de gens très différents, de Extinction rébellion à un groupe de chefs d'entreprises qui appellent d'autres chefs d'entreprises à faire campagne en faveur de la taxe sur la spéculation. On a des soutiens très émouvants au parlement européen, des salariés, des élus. Mon but est d'éviter des millions de morts. Cette nuit, j'avais faim et j'ai pensé aux gens de Bamako. J'ai passé deux jours à Bamako au Mali il y a trois ans, et il m'a fallu plusieurs semaines pour retrouver le sommeil après, parce que la sècheresse qui sévit au Sahel est la plus grave jamais vue depuis 1600 ans. Il y a des millions d'hommes et de femmes qui ont faim tous les jours, il y en a des milliers qui meurent chaque année parce qu'ils n'ont pas de quoi boire ou manger, et si on ne fait rien sur le climat, il y en aura des millions.
Je ne peux pas accepter en conscience que pendant 7 ans, on n'ait pas d'argent pour la santé, nos hôpitaux dans tous les pays sont à deux doigts du burn out. Les chefs d'États ont coupé le programme de l'Europe pour la santé, c'est incroyable. Ils ont coupé le budget de la recherche et sur le climat c'est juste ridicule. C'est fondamental de dire aux citoyens ce qu'il se passe pour qu'ils puissent obliger les chefs d'État à avancer.

■ Sur les enjeux

Je trouve obscène qu'on nous dise il n'y a pas d'argent pour le climat, pour la santé, pour l'emploi, alors que les marchés financiers n'ont jamais été à un tel niveau. Une petite taxe sur la spéculation rapporterait chaque année 50 milliards d'euros. Ce sont les chiffres de la Commission européenne, pas les miens. Et avec 50 milliards d'euros, sans demander un centime aux citoyens, juste en prélevant 0,1 % de ce qui se vend sur les marchés financiers, on peut vraiment aider le système hospitalier, aider la recherche, isoler des milliers et des milliers de maisons, faire des transports en commun, etc. Mon rapport sur le prochain budget a été adopté par six groupes. C'est la première fois dans l'histoire du parlement qu'il y a six groupes différents qui soutiennent ce que je propose pour le prochain budget. Je suis seul à faire une grève de la faim mais le vote était de 66 % des députés en septembre et hier six groupes m'ont soutenu.

■ Sur les raisons du blocage

La négociation est très compliquée. Encore hier le Conseil des chefs d'États ne voulaient rien lâcher. Cela a même été violent par la façon de se parler. Il y a vraiment un blocage, en particulier sur la taxe sur la spéculation du côté de la France. Plusieurs dirigeants allemands voudraient bouger si les Français bougeaient. Or on n'a plus que 15 jours ou 3 semaines pour négocier. Au niveau européen, on négocie sur sept ans. Est-ce qu'on taxe la spéculation ? Est-ce qu'on fait un impôt pour les milliardaires ? C'est maintenant qu'on le décide pour les sept prochaines années. Donc si pendant sept ans il n'y a pas d'argent pour le climat, et bien c'est foutu !, alors que tout le monde dit qu'on doit avoir des objectifs 2030 très ambitieux, que l'Europe veut sauver la planète, sauver le climat. Au niveau européen il y a de l'argent. La Banque Centrale européenne a mis 1300 milliards sur la table qu'on a donné aux banques le 18 juin sans aucun contrôle à taux négatif. Est-ce qu'on veut oui ou non utiliser autrement l'argent de la banque centrale ?

■ À propos de la taxe

En Allemagne 82 % des Allemands sont favorables pour taxer la spéculation. Nicolas Hulot a dénoncé le lobby pétrolier et le lobby financier. Ce lobby est très puissant en France comme dans d'autres pays. C'est pour ça qu'il faut un lobby citoyen. Il est normal en terme de justice fiscal de faire payer un peu

ceux qui ne paient jamais. Vous et moi on paie de la TVA, des impôts locaux, des impôts nationaux, et c'est tout à fait normal de participer au service public et au bon fonctionnement de la nation. Mais il y en a qui ne paient jamais. Même aux plus pauvres, un SDF, une vieille dame avec son minimum vieillesse, on demande de participer avec 5,5 % de TVA sur ce qu'il mange. Et sur les marchés financiers c'est juste 0,1 % qui est demandé ! C'est un scandale. Depuis 9 ans il y a sur la table une directive, tout est prêt techniquement. Voilà pourquoi je fais cette grève de la faim, pour qu'il y ait un maximum de citoyens qui comprennent. Déjà en temps normal c'est très compliqué de comprendre le fonctionnement européen. Mais avec le virus, plus personne ne s'intéresse au fonctionnement de l'Europe et un certain nombre de chefs d'États voudraient finir la négociation dès la semaine prochaine, et tant pis s'il n'y a pas d'argent pour le climat ! Je ne peux pas l'accepter.

■ À propos de la Convention citoyenne sur le climat

Dès qu'on met un peu d'intelligence, de dialogue on arrive à un consensus très fort. Une des propositions de la Convention citoyenne est l'isolation des bâtiments. Plus de 40 % de l'énergie qu'on consomme est liée au bâtiment. Il faut donner une contrainte. Dans 20 ans toutes les maisons doivent être isolées, toutes les écoles, tous les bâtiments publics, et ça n'est pas possible s'il n'y a pas de financement. Une vraie isolation c'est 20 ou 25.000 €. C'est pourquoi on se bat au niveau européen pour avoir des budgets. Mon but c'est qu'on puisse rendre obligatoire les travaux d'isolation et que chaque famille ait un chèque avec le logo de l'Europe d'au moins la moitié de la facture. Et pour les plus modestes, 90 ou 95 %. C'est pareil pour les transports en commun, la plupart des villes ont compris qu'il fallait y travailler mais n'ont pas de marge de manœuvre financière. Quand on se bat pour les budgets européens c'est pour que l'argent arrive dans les villes et dans les villages. Est-ce qu'on peut prendre 50 milliards chaque année à la spéculation pour créer des emplois dans le bâtiment, la recherche, l'agriculture ? ■

Pour suivre la totalité de l'interview et des témoignages : https://bit.ly/2I3vHZc

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

*« **Certains Corses, pas trop nombreux heureusement,** considèrent que le peuple corse est au centre de l'Univers !!! Ils devraient cesser de regarder et d'adorer leur nombril, car cela rend narcissique, égoïste et obtus. Si on admet que nous sommes une parcelle de terre infiniment petite et que notre très, très petite influence joue seulement à l'intérieur de nos 8.700 km², alors on devient modeste, enclin au partage et ouvert. Il n'y a pas photo entre les deux choix. L'un conduit au rabougrissement et l'autre à la plénitude »…* écrivait sur sa page Facebook Edmond Simeoni le 26 novembre 2018. S'il exprimait ce besoin de rappeler la dimension du nationalisme corse, un nationalisme d'ouverture, de partage et de tolérance, évoluant dans une vaste interdépendance, c'est que la tentation, surtout pour une île, du repli sur soi, est un des dangers qui guette continuellement. *« J'ai toujours profondément cru à l'échange et à l'intelligence collective »* disait-il encore. C'est vrai dans le berceau qui est le nôtre, à la fois méditerranéen et européen, vrai au sein de notre société, vrai au sein même du nationalisme et vrai aussi à l'intérieur des partis et de l'engagement militant.
À plus de 20 ans d'intervalle, dans son livre *« Corse, la volonté d'être »* paru en 1995, il exprime dans le préambule ce besoin impérieux de s'ouvrir aux autres. C'est dire la force de la philosophie qui l'animait. Une constante de sa vision de la Corse. Extraits.

Apertura

« Pour éclairer et comprendre l'île, il faut toujours la situer, même brièvement, dans son environnement général dont il peut sembler commode soit par aveuglement, soit par choix délibéré de vouloir l'abstraire. En effet, comment peut-on effectuer une démarche rationnelle, essayer de réfléchir à l'avenir de la Corse sans connaître son Histoire, sans l'intégrer dans la démarche beaucoup plus large de l'évolution des sociétés et de leurs faits marquants ? Peut-on raisonnablement nier l'influence ici de l'économie mondiale, de l'évolution des mœurs, de la densité et de la rapidité de l'information, des acquis technologiques ? Que la qualité de la mer qui nous baigne dépend d'abord et surtout du niveau de vie de centaines de millions de riverains ? Que si nous sommes les enfants de la Méditerranée, la France joue toujours un rôle déterminant en Corse, et que demain, en dépit d'une évolution politique désormais inéluctable, elle y jouera encore un rôle important ? Que l'Europe conditionne chaque jour davantage notre vie ainsi que les évolutions de la France en dépit des réticences de celle-ci ? Nier la complexité et l'interdépendance des problèmes, c'est se réfugier dans un nombrilisme stupide, prélude à l'échec ; c'est pourquoi j'ai toujours essayé d'éviter ce piège grossier qui débouche sur le gouffre des démarches solitaires et désincarnées, des recherches vaines de solutions, des tentations détestables de repli ou de chauvinisme ; les progrès des idées et des hommes, donc des sociétés, ont reposé et reposeront chaque jour davantage sur l'échange, la solidarité et le métissage ; l'évolution de la démographie mondiale en particulier montre à l'évidence qu'il n'y a pas d'autre solution sauf à admettre le sous-développement, la faim, la misère et/ou les guerres. » ■

Paru aux Editions Albiana. Vous pouvez aussi le commander à ARRITTI, arritti2@wanadoo.fr

Qui aurait pu imaginer une telle situation…

Peuple Corse en péril ? Démocratie et autonomie !

Toute avancée de l'esprit démocratique est un pas possible vers le sauvetage du Peuple Corse. il faudra sans doute quelques générations pour construire une Corse à l'avant garde d'un modèle de civilisation de respect de la nature, de solidarité, et d'équilibre social.

par Max Simeoni

Qui aurait pu imaginer une telle situation après la fusion votée à l'unanimité des autonomistes au Congrès de Corti de 2017, refusée par le PNC de JCh. Angelini après 14 mois de négociations, puis la majorité « absolue » à l'Assemblée de Corse d'une coalition nationaliste.
Situation où l'épidémie d'un nouveau coronavirus embarrasse l'État qui cafouille dans le choix des mesures sanitaires pour l'endiguer avec les conséquences économiques et sociales qui s'ensuivent. Pédagogie pour les « gestes barrières », pas de réserves de masques ni de tests, restrictions des déplacements et regroupements, pour finir en confinement général, pause du virus en début de saison touristique puis il se remet à circuler en vitesse, plans d'aides aux activités économiques, couvre feu, reconfinement... le tout baignant dans des déclarations contradictoires d'experts médicaux divers ou institutionnels pour éclairer les décideurs politiques. Un mélimélo énorme médiatisé par tous les media et les réseaux sociaux. Du jamais vu dans le domaine médical où des batailles entre « grands » mandarins ont toujours existé, sans atteindre un tel niveau public et se limitant plutôt à la sphère médicale... Est-ce le début de temps nouveaux ?
Ou est-ce que ce nouveau virus nous a fait mesurer la fragilité de nos sociétés démocratiques, sophistiquées et individualistes. Nos valeurs affichées de liberté sont-elles portées par nos vertus ?

On a l'impression qu'un virus parmi tant d'autres déstabilise notre monde de fond en comble. L'ambiance de la campagne électorale, les meetings, le scrutin, le dépouillement, la proclamation des résultats, la fête des vainqueurs avec des rassemblements, va dépendre de ce nouveau virus et de son humeur chagrine, il peut très bien obliger les autorités à différer « à une date ultérieure »... L'État a des soucis à se faire sans parler de la sécurité à assurer dans une autre « guerre » celle de certains djihadistes fanatiques (écoles, lieux de cultes, lieux d'affluence...).
Les difficultés économiques vont demander des efforts et du temps. Le recul par la crise peut se transformer en catastrophe à payer au prix fort par notre génération et celle de nos enfants. Possible rien n'est certain. Si le virus veut bien nous lâcher nous l'oublierons vite. Aucune certitude. On doit voir venir.
Le pouvoir local des insulaires ne peut jouer qu'à la marge et ponctuellement. Sans autonomie interne, sans pouvoir faire la loi, il a un handicap renforcé. Il surnage au gré des flots plus ou moins agités par ce sacré virus et à la remorque du navire amiral de l'État. Il ne s'agit aucunement de jouer facilement la carte de l'incertitude ou de l'anxiété. Mais simplement de souligner la difficulté d'agir un peu mieux dans ce cadre institutionnel limitant. Si on joue l'optimisme, si on considère que le virus doit s'estomper à temps au lieu de s'amuser à caracoler, si cet optimisme devient réalité, on dira que les pessimistes avaient tord et on aura à s'employer pour réparer les quelques dégâts occasionnés. On ne se souviendra pas que personne n'était en mesure de faire un pronostic sûr et certain. En cas de catastrophe on sera mobilisés pour tenir bon.

Ceci pour dire que si l'avenir ne dépend pas que de nous, il ne peut se préparer ou plutôt se préserver au mieux que par les armes collectives qu'on se forge dans le présent. L'autonomie est une nécessité urgente pour sauver l'Île, l'héritage historique de notre Peuple. Non pas pour rêver, pour tenter de le calquer sur cette Corse rurale qui n'est plus mais pour préserver notre Terre vidée par le jacobinisme de la République pour ses guerres et son Empire colonial, puis vouée à un tourisme qui enrichit les financiers de l'industrie agro-alimentaire et du bâtiment. Le mauvais schéma du rapport secret de *l'Hudson Institut* qui, une fois dévoilé et rejeté par tous, est en cours mine de rien. Et bien en évidence toutes fois, la spéculation et les comportements mafieux qui en découlent.
Notre dépendance est quasi totale. L'essentiel tourne autour du tout tourisme. Plus de 97 % de tout ce qu'on consomme pour se vêtir, s'alimenter, se déplacer. Les retraites et les pensions de nos anciens sont une autre de nos ressources destinées à diminuer à presque rien avec le temps. Compressions de personnels, privatisations, délocalisations...

Le renouvellement de population du rapport de *l'Hudson Institut* devient massif par rapport aux capacités d'accueils des indigènes que nous sommes. Il nous pousse à disparaître. C'est un fait. Je suis le contraire d'un raciste. Nous sommes victimes d'un État jacobin. Il ne s'agit pas de s'en prendre aux arrivants, aux émigrés qui cherchent à gagner leur pain, ni à ceux qui aiment le soleil, les bleus de la mer et du ciel mais à tous ceux que l'enrichissement rapide motive et prêts à tout pour vendre le patrimoine naturel que nous devons laisser nos enfants. Je respecte l'Homme sans tenir compte de couleur de peau, de revenus, de culture différente. Sans restriction. Mais j'entends qu'on en fasse de même avec moi et les miens qui sont Corses ou le sont devenus sincèrement. Quant je défends mon Peuple en voie de disparition, je m'insurge contre une injustice majeure. J'ai le droit universel de le défendre. J'ai ma conscience tranquille. Je sais que je ne suis pas raciste ou xénophobe. Je suis Corse sans en rougir. J'ai un devoir et un attachement naturel envers cette Terre insulaire de mes anciens. C'est un trésor que

je veux préserver pour le léguer à nos enfants non pour en faire un musée serait-il même écologique mais pour le développer adapté à son temps. Capable de maîtriser les nouvelles technologies sans perdre le contact avec un patrimoine naturel qu'on peut nous envier, qu'on peut partager si nous avons les moyens de pratiquer cette hospitalité qui est dans notre culture. Aujourd'hui il n'y a plus de dilemme. On nous impose de subir et de laisser la place.

Notre lutte est difficile. Elle s'inscrit dans la prise de conscience des mécanismes hostiles camouflés que la République des jacobins entretient. Une révolte agressive intempestive nous sert à rien. Il faut que nous œuvrions à créer une intelligence collective par le débat démocratique et non électoraliste seulement. Toute avancée de l'esprit démocratique est un pas possible vers le sauvetage. La détermination froide d'une volonté commune devant le péril commun nous conduira vite à l'autonomie institutionnelle. Acquise, une efficacité meilleure permettra de tenir la tête au dessus de l'eau et il faudra sans doute quelques générations pour construire une Corse, Terre et Peuple, à l'avant garde d'un modèle de civilisation de respect de la nature, de solidarité, et d'équilibre social. Les élections sans parti démocratique organisé et actif sur l'ensemble de son territoire et au sein de son Peuple, diaspora comprise, sont une erreur.
C'est la raison pour laquelle il n'est qu'une coalition de Nomenclatures coalisées en intrigues permanentes entre elles et dans son sein. Le Parti est une urgence historique. Les autonomistes doivent le faire non pas pour dominer. Mais pour mener leur combat sur la route de la démocratie et y amener toutes les composantes nationalistes, pour y ériger la force politique de tous ceux qui ont une fibre de la Patrie, la Terre des Pères selon le dictionnaire, prête à vibrer et à résonner en harmonie pour mener une lutte de sauvetage historique qui les transcende. Amen ! ■

LA BRASSERIE DU PORT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 AVENUE GENERAL DE GAULLE
20169 BONIFACIO
481 053 759 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2020, l'associée unique a nommé Madame Karinne ACHILLI, demeurant au lieudit Bancarello, 20169 Bonifacio, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François LE ROLLAND, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance

A vostra publicità quì

Votre publicité ici
Ange Giovannini -
06 81 54 73 98

Bilan Covid19 au 3 novembre 2020

(Évolution par rapport à la semaine dernière, Arritti n° 2673)

Monde. 46.937.042 cas déclarés dans le monde depuis le début de l'épidémie (+ 4.027.212) par rapport à notre publication la semaine dernière).
1.207.284 décès (+ 54.255).

France. 1.466.483 cas déclarés (+ 327.923).
37.435 décès (+ 2.674).

Corse. L'ARS ne communique plus le chiffre des cas déclarés depuis le début de l'épidémie.
93 décès
5.511 nouveaux cas recensés depuis début septembre (+ 1.080 en une semaine).
87 personnes hospitalisées (+29) dont 15 en réanimation (chiffre stable).
Le taux d'incidence est toujours supérieur à 300/100.000 habitants quand le seuil d'alerte national est de 50/100.000 habitants.
Au soir du 3 novembre 2020, la Corse recherchait la possibilité de transférer des malades vers les hôpitaux du Continent (quatre malades notamment devaient être transférés en Bretagne). ■

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 20/TX/012
L'avis implique un marché public
Objet : Numéro de la consultation : 20/TX/012
Surélévation du siège social de l'ODARC
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - Structure bois / parement de façade
Lot N° 3 - Menuiseries extérieures aluminium Serrurerie Ind E
Lot N° 4 - Cloisons - plafonds- peintures- nettoyage Ind F
Lot N° 5 - Electricité courants forts
Lot N° 6 - CVC – Plomberie
Lot N° 7 - Ascenceur
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
5 % Valeur technique : Méthodologie pour passation des équipements
55 % Prix des prestations
15 % Valeur technique : Qualifications et expériences professionnelles
10 % Valeur technique : Méthodologie pour la réalisation des prestations
10 % Valeur technique : Planning d'exécution prévisionnel détaillé des interventions pour chaque tâche
5 % Valeur technique : Performances en matière de protection de l'environnement
Remise des offres : 17/11/20 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 02/11/2020
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 20/FCS/011
L'avis implique un marché public
Objet : Acquisition de matériel agricole
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % Prix des prestations
30 % Valeur technique : Caractéristiques opérationnelles
10 % Valeur technique : Délai de livraison
Remise des offres : 13/11/20 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 28/10/2020
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

WORKING WOOD DREAM
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement Pasqualini,
Zone Industrielle de BALEONE
20167 SARROLA CARCOPINO
824929087 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 05/10/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Lotissement Pasqualini, Zone Industrielle de BALEONE, 20167 SARROLA CARCOPINO au Col du Stiletto, Lieu dit Porcelone, 20090 AJACCIO à compter du 01/05/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

LA PERLE DE VENUS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 180 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 PLACE MONTEPAGANO
20169 BONIFACIO
381 729 177 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 septembre 2020, à LA PORTA.
Dénomination : A STELLA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : VILLAGE, 20237 LA PORTA.
Objet : Achats, ventes et locations d'immeubles, de biens meublés, location tous types de véhicules.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 20000 euros divisé en 200 actions de 100 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : au prorata des actions et du quorum.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Alexis CRISCITIELLO
VILLAGE 20237 LA PORTA.
La société sera immatriculée au RCS BASTIA.

Pour avis. Alexis CRISCITIELLO

LOCATION-GÉRANCE

La Société A LA SORTIE DE BAIN, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est à Bonifacio (20169), lieudit Bando del Ferro, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 452 051 048, et :
La Société BONI RESTO, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est à Bonifacio (20169) au lieudit Longone, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 418 261 251,
Ont convenu au terme d'un avenant en date du 28 février 2020 de prolonger la durée initiale du contrat de location-gérance conclu le 1er mars 2019 portant sur le fonds de commerce de restaurant, grill, glacier, pizzeria, plats à emporter situé à Bonifacio (20169), au lieudit Bando del Ferro, connu sous le nom de «l'Orinella», d'une durée initiale d'une année prenant fin le 28 février 2020, pour une nouvelle durée prenant fin le 19 mai 2020.

Pour avis.

JP2M
Société par Action Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 2 Quai NAPOLEON 20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 30 Octobre 2020, il a été constitué une société par action simplifiée unipersonnelle (SASU) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JP2M
Forme : Société par actions simplifiée (S.A.S.U.).
Capital : 1.000 €uros, 100 actions de 10 €uros entièrement souscrites, et libérées.
Siège : 2 QUAI NAPOLEON, 20 000 AJACCIO.
Objet social : HOLDING.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Président : Monsieur Emmanuel, Ange, Lucien, ARMAND, demeurant 2 Quai NAPOLEON, 20000 AJACCIO, né le 28 Septembre 1966 à PARIS, de nationalité Française, désigné par acte séparé dès la constitution en qualité de Président.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenues au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis et mention, le Président.

RAF
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1200 Euros
Siège social : 19 BD ROI JEROME
20000 AJACCIO
852 195 577 RCS AJACCIO

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Octobre 2020, il résulte : la collectivité des associés de la Société RAF a décidé de la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
· *Ancienne mention :* Le capital social est fixé à 1 200 euros. Il est divisé en 120 parts sociales, de 10.00 euros chacune.
· *Nouvelle mention :* Le capital social est fixé à 1 200 euros. Il est divisé en 120 parts sociales, de 10.00 euros chacune.
Forme
· *Ancienne mention :* Société Civile
· *Nouvelle mention :* Société à responsabilité limitée
Objet social
· *Ancienne mention :* L'aménagement et la construction sur terrain à bâtir
· *Nouvelle mention :* L'aménagement et la construction sur terrain à bâtir
Administration
· *Ancienne mention :* Le gérant : Emmanuel, Ange, Lucien, ARMAND, né le 28 Septembre 1966 à Paris (Paris), demeurant 2 quai Napoléon, 20000 AJACCIO, de nationalité Française.
· *Nouvelle mention :* Le gérant : Emmanuel, Ange, Lucien, ARMAND, né le 28 Septembre 1966 à Paris (Paris), demeurant 2 quai Napoléon, 20000 AJACCIO, de nationalité Française
Mention sera faite au RCS de AJACCIO.

Pour avis.

Città di Biguglia

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 08-20

1- NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Al bore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél : 04.95.58.98.58. Fax : 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHÉ : PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE «A NINUCCIA»
3 - ATTRIBUTION : SARL EN JEU VILLAGE dont le siège social est situé à LUCCIANA - Résidence A Canonica - BAT G - Lieu dit BAGNOLI - Siret 509850376 00021.

Bon pour insertion,
le 22/10/2020
Le Maire,

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 09-20

1- NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA. .
Tél : 04.95.58.98.58. Fax : 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHÉ : PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE «A NINNA»
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret 44296708900057.

Bon pour insertion,
le 22/10/2020
Le Maire,

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 10-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Al bore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél : 04.95.58.98.58. Fax : 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHÉ : PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS ENFANCE EXTRASCOLAIRE A L'ECOLE VINCENTELLO D'ISTRIA
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé
à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret 442 96708900057.

Bon pour insertion,
le 22/10/2020
Le Maire

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262